

IMPULSION BUSINESS

LE FESTIVAL DES
ENTREPRENEURS

LE 18 ET 19 OCTOBRE 2018
À PARTIR DE 9H30 // PARC EXPO DE CAEN

RENCONTRES // WORKSHOPS // CONFÉRENCES // EXPOSITIONS // DJ'S
INSCRIPTION & INFOS SUR WWW.IMPULSION-BUSINESS.COM



#IBFEST



GRILLE TARIFAIRE IMPULSION BUSINESS

 **5% DE REMISE SUR LE STAND** si réservation avant le 15 juin

VILLAGE DES PARTENAIRES



PARTENAIRE PREMIUM *(Dans la limite de 12 partenaires)*

Quantité Prix de vente Total HT

Stand équipé de 9 m2
1 angle
Emplacement privilégié sur la place centrale du village
Mobilier : 1 table + 3 chaises + 1 poubelle
Électricité : 1 KWh
Enseigne stand
Fiche contact de votre structure sur le site Impulsion Business
Logo sur tous les supports de communication en 1ère de couverture
4 places pour l'afterwork concert
Pack de 60 invitations
1 session de coaching pour réussir votre événement
Aide à la mise en relation avec les festivaliers
Café et vestiaire gratuits durant toute la durée du Festival
Possibilité d'apporter vos propres supports de communication (kakémono, stand parapluie...)

1 x **4 900,00 €** =

PARTENAIRE SILVER

Quantité Prix de vente Total HT

Espace ouvert de 6 m2
Emplacement dans un des quartiers du village
Mobilier : 1 mange debout + 2 tabourets + 1 poubelle
Électricité : 1 KWh
Création, impression et mise en place d'une bâche de 1m x 2m pour présenter votre société (logo HD + texte fournis par vos soins)
Communication commune à tous les espaces (pas de possibilité d'apporter vos kakémonos ou stand)
Fiche contact de votre structure sur le site Impulsion Business
2 places pour l'afterwork concert
Pack de 20 invitations
1 session de coaching pour réussir votre événement
Aide à la mise en relation avec les festivaliers
Café et vestiaire gratuits durant toute la durée du Festival

1 x **1 900,00 €** =



OPTIONS VISIBILITÉ

PUBLICITÉ VISUELLE SUR PLACE

Quantité

Prix de vente

Total HT

▶ Tote bag officiel du festival

EXCLUSIVITÉ !

2 500 tote bags remis à tous les participants à l'entrée de l'événement.

Sponsoring du tote bag avec insertion de votre logo sur une face du sac (1 face avec le visuel festival et 1 face avec le logo du partenaire).

Surface de marquage : 15 cm x 15 cm.

Réservé en exclusivité à un seul partenaire.



1 x 6 000,00 € = _____

▶ Transat de plage

EXCLUSIVITÉ !

Positionnés à l'entrée du festival dans l'espace bar/détente ainsi que dans différents espaces sur l'événement (15 ex.).

Sponsoring des transats avec insertion de votre logo sur les produits.

Les transats vous seront remis post festival et pourront donc être réutilisés.

Surface de marquage : 35 cm x 35 cm.

Réservé en exclusivité à un seul partenaire.



1 x 2 000,00 € = _____

▶ Lamzac boudin de plage

EXCLUSIVITÉ !

Positionnés à l'entrée du festival dans l'espace bar/détente (5 ex.).

Sponsoring des Lamzac avec insertion de votre logo sur les produits (Lamzac commandés et personnalisés par nos soins) - Possibilité de récupérer les Lamzac.

Surface de marquage : 50 cm x 40 cm.

Réservé en exclusivité à un seul partenaire.



1 x 1 500,00 € = _____

▶ Gobelets festiveriers

EXCLUSIVITÉ !

Remis à chaque participant à l'entrée du festival pour avoir accès au bar.

Aucun autre verre ne sera proposé sur l'événement.

Sponsoring des gobelets avec insertion de votre logo sur les produits en complément du visuel du festival (gobelets fabriqués par nos soins).

Surface de marquage : 4 cm x 4 cm.

Réservé en exclusivité à un seul partenaire.



1 x 2 500,00 € = _____

▶ Tours de cou

Remis à chaque participant à l'entrée avec le badge de l'événement. Port du badge obligatoire.


Insertion de votre logo sur le tour de cou (4 partenaires maximum).



1 x 500,00 € = _____



OPTIONS VISIBILITÉ

PUBLICITÉ VISUELLE SUR PLACE	Quantité	Prix de vente	Total HT
<p>▶ Pin's badge DÉJÀ RÉSERVÉ !</p> <p>Remis à chaque participant à l'entrée du salon. Port obligatoire pour accéder aux animations. Sponsoring du pin's avec insertion de votre logo en complément du visuel du festival sur les produits. <i>Réservé en exclusivité à un seul partenaire.</i></p> 	<input type="checkbox"/> 1	x 1 550,00 €	= [] [] [] [] [] [] [] [] [] []
<p>▶ Habillage du bar du festival EXCLUSIVITÉ !</p> <p>Visuel imprimé positionné au dessus du bar du festival à l'entrée de l'événement. Insertion de votre visuel en complément du visuel officiel. <i>Réservé en exclusivité à un seul partenaire.</i></p>	<input type="checkbox"/> 1	x 2 500,00 €	= [] [] [] [] [] [] [] [] [] []
<p>▶ Objet publicitaire</p> <p>Insertion d'un objet publicitaire dans le tote bag officiel du festival (objet fourni par vos soins).</p>	<input type="checkbox"/> __	x 1 000,00 €	= [] [] [] [] [] [] [] [] [] []
<p>▶ Oriflammes à l'entrée du festival DÉJÀ RÉSERVÉ !</p> <p>Positionnement de 2 oriflammes à vos couleurs à l'accueil de l'événement (oriflammes fournis par vos soins). <i>Réservé en exclusivité à un seul partenaire hors CCI.</i></p>	<input type="checkbox"/> 1	x 1 000,00 €	= [] [] [] [] [] [] [] [] [] []
<p>▶ Sponsoring d'une scène du festival EXCLUSIVITÉ PAR SCÈNE !</p> <p>Au choix parmi les 6 scènes du festival. 1 créneau de 30 mn d'intervention sur la scène sponsorisée - votre logo en fond de scène sur le fond d'écran - votre logo sur tous les supports de communication liés à cette salle (dépliant programmation, invitation, site web...) - insertion de votre kakémono sur la scène. <i>Réservé en exclusivité à un seul partenaire par scène.</i></p>	<input type="checkbox"/> 1	x 2 000,00 €	= [] [] [] [] [] [] [] [] [] []
<p>▶ Sponsoring d'un corner animé (1 partenaire par corner - réservé à 2 corners)</p> <p>20 m² à aménager par vos soins. Exemple : bar à champagne, espace zen, chamboule tout, mise à disposition d'overboard...</p>	<input type="checkbox"/> 1	x 2 000,00 €	= [] [] [] [] [] [] [] [] [] []



OPTIONS VISIBILITÉ

PACKS EXPOSANTS	Quantité	Prix de vente	Total HT
<p>▶ Pack de 10 invitations festival (valeur grand public : 10€) En complément des invitations comprises dans le cadre de votre partenariat</p>	<input type="checkbox"/> ____	x 50,00 €	= [][][][][][][][][][][]
<p>▶ Tee-shirt festival (valeur grand public : 10€)</p>	<input type="checkbox"/> ____	x 5,00 €	= [][][][][][][][][][][]
<p>▶ Place pour l'afterwork-concert le 1^{er} soir du festival En complément des places comprises dans le cadre de votre partenariat</p>	<input type="checkbox"/> ____	x 30,00 €	= [][][][][][][][][][][]

VISIBILITÉ SUR NOS SUPPORTS	Quantité	Prix de vente	Total HT
<p>▶ 4^e de couverture du dépliant programmation DÉJÀ RÉSERVÉ ! Dépliant programmation distribué en amont du salon par nos prescripteurs et dans les lieux publics (+ de 800 adresses) présentant le festival et sa programmation</p>	<input type="checkbox"/> 1	x 2 000,00 €	= [][][][][][][][][][][]
<p>▶ 4^e de couverture du guide festivalier DÉJÀ RÉSERVÉ ! Guide distribué à tous les participants à l'entrée du festival, comprenant la programmation, la liste des partenaires, le plan du festival...</p>	<input type="checkbox"/> 1	x 2 000,00 €	= [][][][][][][][][][][]
<p>▶ Bannière sur la home page du site web</p>	<input type="checkbox"/> 1	x 800,00 €	= [][][][][][][][][][][]
<p>▶ Sponsoring d'un e-mailing de promotion Au choix en exclusivité : e-mailing de lancement, e-mailing programmation, e-mailing J-2</p>	<input type="checkbox"/> 1	x 500,00 €	= [][][][][][][][][][][]
<p>▶ Logo sur nos supports de communication <i>Réservé aux partenaires silver</i> Insertion de votre logo : affiches petits et moyens formats, dépliant programmation (page intérieure), guide festivalier, site web</p>	<input type="checkbox"/> 1	x 1 000,00 €	= [][][][][][][][][][][]
<p>▶ Logo et lien de votre entreprise sur le site web du festival Insertion de votre logo et du lien vers votre site web sur votre fiche entreprise dans la liste des partenaires sur le site Internet</p>	<input type="checkbox"/> 1	x 250,00 €	= [][][][][][][][][][][]

ÉCHANGES DE VISIBILITÉ

▶ Partenariats techniques en échange de visibilité possible	Nous contacter
--	-----------------------



BON DE COMMANDE

PROCÉDURE :

Pour valider votre inscription, merci de compléter le dossier et de le retourner :
par mail à aletourneldavot@caen.cci.fr
par courrier à CCI Caen Normandie - Impulsion Business - 1 rue René Cassin -
 Saint-Contest 14911 Caen Cedex 9

Une fois votre dossier validé, vous recevrez votre identifiant et mot de passe afin d'accéder à votre espace exposant et gérer tous les éléments utiles à votre participation : téléchargement de votre facture, de vos badges, coordonnées pour insertion sur le site web, commande de mobilier supplémentaire, de repas, wifi...).

TOTAL _____ €

TVA 20% _____ €

TOTAL TTC _____ €

POUR TOUTE COMMANDE :

- > Règlement de 50 % à effectuer à la commande par virement ou par chèque à l'Ordre de « CCI Caen Normandie ».
- > Versement du solde au plus tard le 23/07/18.

SOCIÉTÉ/EXPOSANT

Adresse : _____

Code Postal : |_|_|_|_|_|_| Ville : _____

Tél. : |_|_|_|_|_|_|_|_| Fax : |_|_|_|_|_|_|_|_|

FACTURATION

Adresse idem société exposant

Adresse : _____

Code Postal : |_|_|_|_|_|_|

Ville : _____

INTERLOCUTEUR STAND

Mme M. Nom : _____

Prénom : _____

Fonction : _____

Tél. : |_|_|_|_|_|_|_|_|

Mail : _____

ENSEIGNE DE STAND : À compléter ultérieurement sur votre espace exposant

Je souhaite participer à Impulsion Business et je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de participation figurant en dernières pages du Dossier d'Inscription et en accepter toutes les clauses sans réserve ni restriction.

Je m'engage à ne pas démarcher les visiteurs et les autres exposants au delà de l'espace de mon stand.

Société/organisme :

Nom/Prénom du signataire :

Téléphone /E-mail :

Fait à : le :

Cachet et Signature

Obligatoires



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les modalités de réservation et de participation au Festival Impulsion Business (ci-après dénommé le « Festival »).

Dans le présent règlement, est désigné :

- La CCI Caen Normandie se définit comme l'Organisateur de la Manifestation, ci-après l'« Organisateur ».

- L'Agence Essentiel, agissant en vertu de la convention de mandat, pour le compte de l'Organisateur en tant que Commissaire Général du Festival (ci-après le « CG »).

Toute demande d'inscription et toute réservation de l'un des packs au Festival implique l'acceptation entière et sans réserve des présentes conditions générales de participation. Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de l'Organisateur, prévaloir sur les présentes. Toute condition contraire sera donc, à défaut d'acceptation expresse, inopposable à l'Organisateur quel que soit le moment où elle pourra être portée à leur connaissance.

Seules les demandes de participation réalisées au moyen des documents originaux du Festival transmis par l'organisateur ou des formulaires complétés sur le site Internet de l'événement via l'extranet sont considérées. Les documents, si ils sont papiers, doivent être adressés à la CCI Caen Normandie à l'adresse suivante : CCI Caen Normandie / Impulsion Business 2018 - 1 rue René Cassin - Saint-Contest 14911 Caen Cedex 9.

L'Organisateur se réserve le droit de refuser toute demande de participation pour des raisons liées à l'organisation ou à la gestion du Festival et notamment lorsque la totalité des pack ont été souscrits. L'Organisateur se réserve également le droit de refuser toute demande d'inscription effectuée par un organisme ou une société ayant participé à un précédent événement et qui ne se serait pas acquitté ou se serait acquitté partiellement des obligations lui incombant. L'organisme ou la société dont la demande de participation est refusée en sera informé par écrit et sera intégralement remboursé par l'Organisateur du montant de la somme versée lors de son inscription. Cet organisme ou cette société ne pourra en aucun cas et pour aucun motif, notamment le fait que sa candidature ait été sollicitée par l'Organisateur, prétendre à une indemnité de quelque nature que ce soit. En l'absence de refus adressé à l'organisme ou la société dans les conditions indiquées ci-dessus, la demande de participation sera réputée avoir été acceptée par l'Organisateur et considéré comme une réservation définitive permettant à son titulaire de participer au Festival (ci-après le « Client »).

Facturation, droits et annulations

Toute demande de participation doit être accompagnée du règlement soit de l'acompte de 50% du montant TTC de la réservation, soit de la totalité du montant TTC de la réservation selon les mentions inscrites sur le dossier d'inscription ou sur le formulaire d'inscription en ligne. Aucun escompte pour paiement anticipé ne sera accordé. Le solde sera versé au plus tard le 17/10/18. Les règlements sont à effectuer par virement sur le compte de la CCI Caen Normandie ou par chèque à l'ordre de « CCI Caen Normandie ». Tout retard de paiement entraînera l'application de pénalités de retard dont le taux est égal à 1,5 fois le taux d'intérêt légal, qui seront exigibles après mise en demeure.

Au cas où le prix total de la réservation ne serait pas entièrement réglé à la date d'ouverture du Festival, l'Organisateur pourra disposer de la réservation sans obligation de rembourser les sommes déjà versées par le Client qui seront conservées à titre de dommages et intérêts.

La souscription d'une participation est nominative, incessible et inaliénable. Il est formellement interdit aux Clients, sauf accord préalable écrit de l'Organisateur, de céder, sous-louer ou partager à titre onéreux ou gratuit tout ou partie de leur réservation. Il leur est également interdit de louer dans l'enceinte du Parc Expo de Caen une surface autre que celle proposée par l'Organisateur et de faire de la publicité sous quelque forme que ce soit au bénéfice de sociétés ou organismes non Clients du Festival.

La réservation exprime un consentement irrévocable.

Toute demande d'annulation doit être effectuée par lettre recommandée avec demande d' accusé réception auprès de l'Organisateur. Si la demande d'annulation intervient avant le 23 juillet 2018, le Client demeure redevable à titre d'indemnité de 50% du montant TTC de sa réservation. Si la demande d'annulation intervient à partir du 23 juillet 2018, la totalité des sommes dues au titre de sa réservation sera exigible et conservée à titre d'indemnité de rupture.

Le Festival débutera le 18 octobre à 9h00 pour se terminer le 19 octobre à 17h00. Il se tiendra au Parc Expo de Caen (ci-après le « Parc Expo ») - Rue Joseph Philippon- 14000 CAEN.

L'Organisateur se réserve le droit d'interdire l'entrée ou de faire expulser toute personne, visiteur ou exposant, dont la présence ou le comportement seraient préjudiciables à la sécurité, la tranquillité ou l'image de la manifestation et/ou l'intégrité du site.

Le plan du Festival est établi par l'Organisateur qui décide de l'implantation des partenaires par espace thématique, au prorata des pack réservés, en fonction des emplacements disponibles et par ordre d'arrivée des inscriptions valides, en tenant compte le plus largement possible des désirs exprimés par les Clients.

La participation à un précédent événement organisé par l'Organisateur ne crée, en faveur du Client, aucun droit à un emplacement déterminé. Le plan est communiqué au Client dans un délai fixé par l'Organisateur. Chaque Client s'engage donc à se conformer aux décisions prises par l'Organisateur sans que celles-ci ne puissent faire l'objet d'aucun recours.

Les emplacements attribués devront être aménagés le 17 octobre 2018 et occupés en permanence durant les heures d'ouverture les 18 et 19 octobre 2018 par le Client ou un représentant du Client. A défaut, et sauf cas de force majeure excluant la responsabilité du Client et portée formellement à la connaissance de l'Organisateur, lesdits emplacements seront considérés comme disponibles. L'Organisateur procédera alors à la fermeture du stand ainsi qu'à l'enlèvement du matériel et pourra donc lui attribuer une nouvelle affectation sans que le Client défaillant puisse prétendre à une indemnité ou à un remboursement quelconque.

Les packs «Partenaire Silver» réservés par les partenaires ne donnent pas le droit de disposer des kakémonos ou autres visuels sur l'espace alloué, contrairement aux packs «Partenaire Premium». Aucun élément de décoration ou mobilier ne doit dépasser les limites du stand sauf acceptation préalable des organisateurs. Les aménagements dont la hauteur est supérieure à 2,50m à partir du sol sont autorisés sous conditions. Afin de prévenir toute atteinte à l'image du Festival, tout Client souhaitant réaliser un aménagement spécifique de son stand devra soumettre à l'approbation de l'Organisateur le détail de son projet en le transmettant au CG par écrit et au moins 30 jours avant le Festival.

Sauf accord express de l'Organisateur, toute distribution de publicités, tracts ou objets promotionnels ne peut être effectuée en dehors du stand réservé par le Client et toutes démonstrations sonores ou bruyantes sur le stand sont formellement interdites.

Si le Client fait appel à des prestataires autres que ceux recommandés par l'Organisateur pour l'aménagement de son stand, l'Organisateur se réserve le droit de refuser lesdits prestataires lorsque ceux-ci sont déjà intervenus sur un précédent événement et n'ont pas respecté les obligations qui leur étaient imposées, notamment en matière de sécurité.

Le Client est tenu d'avoir enlevé à l'issue du démontage, tout objet encombrant (construction de stand, moquette, mobilier, ...), décors, matériels, marchandises ou supports de communication (magazines, journaux, plaquettes, ...) apportés par lui-même ou ses sous-traitants. Dans le cas contraire, les frais induits par l'enlèvement des objets ou supports seront intégralement facturés au Client.

Règlements et consignes de sécurité

Les jours, horaires, modalités de montage et de démontage des stands, le Dossier Technique Exposant et la réglementation du Parc Expo seront remis aux exposants par le CG.

D'une façon générale, les Clients sont tenus de respecter les lois et les règlements s'appliquant aux foires, expositions et Festivals, ainsi que les consignes de sécurité édictées par la Préfecture. A titre particulier, ils doivent se conformer aux règlements et consignes de sécurité du Parc Expo.

En tout état de cause, les marchandises, produits ou services présentés par le Client doivent être conformes, dans leur forme et leur contenu, aux règles et normes françaises et européennes.

Chaque Client s'engage à respecter et à faire respecter par ses salariés, représentants et sous-traitants, la réglementation mentionnée à l'alinéa précédent ainsi que les consignes précisées dans le Dossier Technique Exposant et dans les conditions générales de participation. A défaut du respect de l'ensemble des dispositions susmentionnées, le Client reconnaît que sa responsabilité pourra être engagée de ce fait.



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Communication/Animations

L'Organisateur se réserve le droit d'interrompre ou de refuser la diffusion ou l'insertion de toute Information Client qu'il estimerait contraire : en particulier à la bonne tenue, à la bonne présentation des Supports Festival ou du Festival en lui-même, et plus généralement à ses intérêts commerciaux, matériels ou moraux ou en infraction avec la législation en vigueur. En conséquence, le Client ne pourra exercer aucun recours envers l'Organisateur ou prétendre à une quelconque indemnité au motif que le contenu qu'il avait initialement proposé n'a pas été retenu.

Afin de permettre leur insertion sur les Supports Festival, les éléments techniques (images, scripts, textes, logos, fichiers, ...) composant les Informations Clients doivent respecter les instructions communiquées et être fournis dans les délais indiqués par l'organisateur.

En cas de non respect des délais et instructions de remise de ces éléments par un Client, l'Organisateur mentionnera uniquement son nom sur les Supports Festival, sans que ledit Client puisse prétendre à une indemnité ou compensation quelconque et à quelque titre que ce soit.

Les Clients s'engagent à informer l'Organisateur et le CG de toute modification concernant leurs logo, nom commercial ou tout autre élément distinctif tel que déjà communiqué au public.

Des photographies seront prises pendant le Festival. Ces photographies, sur lesquelles peuvent apparaître les logos, marques et modèles exposés par le Client sur son stand, sont susceptibles d'être utilisées dans le cadre de la promotion du Festival sur support papier ou Internet. Le Client qui ne souhaite pas que tout ou partie de son stand ou un des éléments qui y est représenté (logos, marques, modèles) figure sur les photographies utilisées pour la promotion du Festival doit en aviser l'Organisateur par écrit.

Responsabilité et assurances

Le Client est responsable du paiement et de l'obtention des droits et des autorisations nécessaires à la diffusion de ses Informations Clients. Il certifie que leur contenu ne contrevient à aucune disposition législative ou réglementaire et/ou aux droits de tiers, et ne comporte aucune imputation ou allusion diffamatoire ou dommageable à l'égard des tiers.

Le Client garantit l'Organisateur et le CG contre tout recours émanant de toute personne qui s'estimerait lésée par la diffusion d'une Information Client, à quelque titre que ce soit. En conséquence, le Client garantit et indemnise l'Organisateur et le CG contre toutes actions, réclamations et procédures (incluant les frais de justice, frais et honoraires de conseil) fondées sur le contenu de ses Informations Clients, ainsi que de tous dommages, coûts, engagements de responsabilité et dépenses résultant de ces actions, qui pourraient être engagées par tous tiers, à quelque titre que ce soit.

La responsabilité de l'Organisateur ou du CG ne saurait être engagée en cas d'omissions ou erreurs de reproduction, composition ou autres des Informations Clients, qui surviendraient sur l'un quelconque des Supports Festival, qu'elle qu'en soit la forme et le mode de diffusion.

Dans l'enceinte du Festival, les Clients prendront les lieux dans l'état dans lesquels ils les trouveront et devront les laisser dans le même état. Toutes détériorations causées à leur stand et à leurs éléments de décorations, ou du fait de l'aménagement de leur stand, de leurs éléments de décorations, de leurs personnels et sous-traitants, sont à la charge des Clients. Ceux-ci sont directement responsables vis-à-vis du Parc Expo, la responsabilité de l'Organisateur ou du CG ne pouvant en aucun cas être engagée.

Tout Client est responsable du matériel qu'il expose et/ou loue dans le but d'aménager son stand. L'Organisateur et le CG déclinent toute responsabilité pour la perte, le vol ou la détérioration de ce matériel durant toute la durée de l'opération, montage et démontage compris. Les Clients sont également responsables de tous les dommages causés aux tiers du fait de leurs installations ou activités.

Il appartient donc à chaque Client de souscrire, directement et à ses frais, une assurance pour couvrir ces différents risques.

Tout préjudice, y inclus les préjudices commerciaux et les troubles de jouissance, qui pourrait être subi par les Clients et dont l'Organisateur ou le CG ne seraient pas directement responsables, ne saurait, pour quelque cause que ce soit, engager la responsabilité de l'Organisateur ou de ses représentants.

En tout état de cause, quel que soit le fondement des réclamations éventuelles du Client, la responsabilité totale de l'Organisateur sera limitée à des dommages et intérêts ne pouvant excéder le montant total de la réservation.

Dispositions diverses

Toute inexécution de l'une des obligations prévues aux présentes conditions générales de participation pourra entraîner l'exclusion immédiate, temporaire ou définitive du Client défaillant sans que celui-ci puisse prétendre à aucun remboursement ou ni à aucune compensation. L'Organisateur pourra disposer de la façon qui leur conviendra des emplacements et réservations ainsi laissés libres.

L'Organisateur se réserve le droit de procéder, à tout moment et sans recours possible de la part des Clients, à toute modification utile ou nécessaire au bon déroulement du Festival et notamment à tout changement d'horaire, d'emplacement ou d'aménagement d'un stand. Chaque Client reconnaît ce droit de modification à l'Organisateur et s'engage à accepter et à appliquer toutes nouvelles dispositions imposées par celui-ci du fait de ces modifications.

L'Organisateur a seul le pouvoir de statuer sur tous les cas non prévus aux présentes conditions générales. Toutes ses décisions sont prises sans recours possibles et sont immédiatement exécutoires, ce que chaque Client reconnaît et accepte.

Dans le cas où, pour une raison de force majeure, le Festival ne pouvait avoir lieu, les Clients ne sauraient prétendre à aucune indemnité, ni compensation de quelque nature que ce soit. Après paiement de toutes les dépenses engagées, les sommes restant éventuellement disponibles seraient réparties entre les Clients, au prorata des sommes versées par eux sans qu'ils puissent exercer un recours, à quelque titre que ce soit et pour quelque cause que ce soit, contre l'Organisateur ou leurs représentants.

Les fichiers de données concernant les sociétés ou organismes, Clients ou candidats au Festival, font l'objet d'une déclaration à la CNIL et sont utilisés conformément à la réglementation en vigueur. Un droit d'accès, de modification, de rectification ou de suppression des données peut être exercé librement auprès de l'Organisateur et du CG.

Tout différend ou difficulté nés de l'interprétation ou de l'exécution des présentes seront soumis, en cas d'échec d'une tentative préalable de solution amiable, à la compétence du Tribunal de Commerce de Caen.